

# Le débat à gauche et au sein du mouvement social.

## Revenu de base, avancée ou régression ?

Débats & Controverses, L'Humanité, Mardi, 5 Février, 2019

Avec Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français de la conjoncture économique (OFCE), Nicole Teke du Mouvement français pour un revenu de base (MFRB), Jean-Marie Harribey, économiste, Fondation Copernic et Catherine Mills, économiste, revue *Économie et Politique*.

**Rappel des faits.** À l'heure d'une proposition de loi d'expérimentation à l'échelon local d'un « revenu de base », le débat fait rage.

- **Peut-on faire mieux ? par Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français de la conjoncture économique (OFCE)**



Après la Suisse et la Finlande, le revenu universel s'est invité dans le débat public français à l'occasion de l'élection présidentielle 2017. Il s'agit de verser à tous un revenu de façon universelle, individuelle et inconditionnelle, sans condition de ressources et sans exigence de contrepartie. Il faut faire attention aux faux amis. Le revenu universel d'activité, qui devrait voir le jour en 2020, ne partage aucune de ces caractéristiques. Il serait dégressif avec le revenu, versé au foyer et conditionné à des efforts d'insertion sociale et professionnelle : les bénéficiaires ne pourraient ainsi refuser plus de deux offres raisonnables d'emploi ou d'activité.

Pour ses défenseurs, le revenu universel permettrait de lutter plus efficacement contre la pauvreté en éliminant le non-recours et les effets de seuil. Certains prônent un revenu universel suffisant afin de gérer la fin du travail, jugée inéluctable. Un revenu suffisant permettrait d'accroître le pouvoir de négociation des travailleurs, de refuser les emplois les plus pénibles qui devront alors être mieux rémunérés pour rester attractifs.

Le problème principal du revenu universel est son coût. Dans une logique de fin du travail, il faudrait un montant suffisant qui permettrait de s'arrêter de travailler, donc un montant proche de 1 000 euros mensuels. Le coût annuel brut serait de 600 milliards d'euros, soit 26 % du PIB. Si une proportion non négligeable d'individus décident de s'arrêter de travailler, le coût serait encore plus important en termes de recettes fiscales non perçues. Fixer le revenu universel au niveau actuel du RSA, environ 500 euros, aurait un coût brut deux fois moins élevé. En comptant les économies réalisées sur les prestations existantes (minima sociaux, prime d'activité, retraites), le coût ne serait plus que de 225 milliards d'euros. Un tel montant

pourrait être financé par 21 points de CSG sur les revenus d'activité et du patrimoine. Beaucoup recevraient d'une poche ce qu'ils payent de l'autre. Les transferts nets (revenu universel – impôt) seraient de l'ordre de 60 milliards. C'est à la fois peu, comparé au coût brut, et beaucoup. Quelles en sont les alternatives ?

Le principal avantage d'un revenu universel au niveau du RSA actuel est d'éliminer les complexités administratives, donc le non-recours. Cet objectif pourrait être en partie atteint en automatisant le versement du RSA. Mais cela n'est possible que si le RSA devient inconditionnel, alors qu'il est aujourd'hui conditionné à des efforts d'insertion sociale et professionnelle. La non-dépense engendrée par le non-recours au RSA peut être estimée à 6 milliards d'euros. Un autre avantage du revenu universel est d'ouvrir le droit à un minimum social aux 18-25 ans. Aujourd'hui, seuls les plus de 25 ans sont éligibles au RSA, alors que le taux de pauvreté des 18-24 ans atteint 21 %, contre 13 % pour la population entière. En 2016, le rapport Sirugue estimait à environ 7 milliards le coût de l'ouverture du RSA aux 18-25 ans. Restent 43 milliards. Comparée aux autres pays à forte dépense publique, notamment aux pays nordiques, la France dépense déjà beaucoup en prestations sociales. Par contre, elle dépense peu en éducation, recherche, crèches, etc. Les besoins sont également importants dans le logement et la santé. La stratégie d'investissement social des pays nordiques leur permet de cumuler taux d'emplois élevés, faible chômage et faibles inégalités. Une telle stratégie, tournée vers les dépenses collectives, semble préférable à des transferts monétaires supplémentaires.

## • **Clé de voûte de la justice sociale par Nicole Teke, du mouvement français pour un revenu de base (MFRB)**



« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, les soins médicaux, le logement, ainsi que pour les services sociaux nécessaires. » Dès 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme avait justement résumé les priorités d'une existence digne pour toutes et tous. Aujourd'hui, la réalité est tout autre.

Oxfam a récemment pointé que, en France, huit milliardaires possèdent autant que les 30 % les plus précaires de la population. C'est un fait : la répartition des richesses ne s'opère pas. Nous sommes confronté(e)s à une crise économique, écologique, sociale et politique qui nécessite des changements structurels. Dans ce contexte, miser sur le seul plein-emploi ne peut constituer une réponse viable. D'une part, car il n'y aura jamais suffisamment d'offres d'emploi pour le nombre de personnes au chômage ; d'autre part, car cette perspective omet les conditions de travail proches de l'exploitation que vivent la plupart des travailleur(se)s précaires. Sans oublier les pathologies développées par les employés(e)s craignant de quitter leur emploi, prêt(e)s à sacrifier leur santé pour éviter le chômage. Les gilets jaunes en sont l'exemple le plus criant : des études sociologiques démontrent que la majorité des personnes mobilisées disposent d'un emploi qui ne leur permet pas de s'en sortir financièrement.

Il est primordial de replacer l'économie au service de l'humain. Paradoxalement peut-être, car éminemment économique, le revenu de base aspire à cet objectif. En questionnant le dogme

de la croissance à tout prix ou encore la valeur travail comme panacée – défendue inconditionnellement à gauche comme à droite de l'échiquier politique –, le revenu universel propose un pas de côté pour se poser des questions fondamentales sur la nature du système actuel.

Un revenu accordé à toutes et à tous, sans obligation de passer par l'épreuve humiliante du guichet ou le contrôle intrusif de l'administration, redonnerait aux citoyen(ne)s leur dignité. Financé par une meilleure progressivité de l'impôt pour faire davantage contribuer les plus fortuné(e)s, le retour de l'ISF, la taxation des Gafa ou la lutte contre l'évasion fiscale – autant d'enjeux suffisamment ambitieux pour repenser notre modèle de société –, le revenu de base serait dès lors réducteur d'inégalités et vecteur de justice sociale. Les possibles financements d'une telle mesure sont par ailleurs aussi multiples et variés que se le permettront les volontés politiques.

La sécurité économique devrait être un droit, la garantie d'un seuil en dessous duquel il est indigne de laisser quiconque tomber, qu'importent son parcours ou ses choix personnels. Notre société s'est perdue dans un système de contrôle, de méfiance. Il est temps d'instaurer une société de confiance permettant de nous émanciper en nous donnant les clés d'une véritable liberté de choix.

Parce que le revenu de base constitue un outil concret de lutte contre la pauvreté et plus largement de conquête de nouveaux droits sociaux, il est crucial que l'ensemble des citoyen(ne)s et acteurs politiques, syndicaux, associatifs se saisissent de ce débat pour construire collectivement la protection sociale du XXI<sup>e</sup> siècle.  
<https://revenudebase.info>

## • Une mauvaise réponse à une question cruciale par **Jean-Marie Harribey, économiste, Fondation Copernic**



La crise du capitalisme a provoqué chômage, précarité et pauvreté qui n'ont pu être compensés par le RMI, puis le RSA, la prime d'activité et tous les autres minima sociaux. Environ 14 % de la population sont en dessous du seuil de pauvreté et près de 6 millions de personnes sont sans emploi. L'idée de verser un revenu inconditionnel, dit d'existence ou universel, est dans le débat public. Or, il se pourrait que cette proposition aille à l'inverse des objectifs affichés. Au moins trois raisons de la récuser : économique, politique et philosophique.

Économiquement, tout revenu monétaire est engendré par le travail collectif. Se pose alors la question de la répartition du revenu national, c'est-à-dire des fruits de la productivité du travail. L'idée selon laquelle la révolution informatique et robotique ferait disparaître le travail ne peut être confirmée, et, de toute façon, si tel était le cas, il n'y aurait plus de revenu à répartir. Ceux qui prônent le remplacement du travail par une « activité libre » confondent les choses utiles qui ont une « valeur d'usage » avec la valeur monétaire des biens et des

services dont les revenus sont la contrepartie. Et surtout, ils ignorent que cette valeur monétaire doit être validée socialement, par le marché ou par décision politique, pour produire des services non marchands.

Politiquement, les risques du revenu universel sont nombreux. Puisqu'il n'est pas possible de consacrer plusieurs centaines de milliards d'euros par an pour verser un revenu universel, il est à craindre que ce ne soit en diminuant d'autant la protection sociale : un revenu de base pour solde de tout compte, au détriment notamment des pensions de retraite et de l'assurance-maladie. En apparence généreuse, cette proposition renvoie chacun à ses choix prétendument personnels. Elle s'inscrit donc dans un projet de société assumé par les libéraux les plus perspicaces qui ont compris le parti que le capitalisme pourrait tirer d'un nouveau recul des régulations collectives. Et le revenu universel n'améliorerait pas le rapport de forces d'un individu face à son employeur, parce que celui-ci ne se construit pas à l'échelle individuelle.

Philosophiquement, derrière la proposition du revenu universel, il y a une ignorance du sens du travail et de sa place dans la société. Non seulement ses partisans croient que l'on peut déconnecter la création de revenus du travail collectif, mais ils nient ou négligent le fait que le travail reste un lieu d'insertion et de reconnaissance sociales indispensables. Dès lors, l'objectif de plein-emploi doit être maintenu par la réduction collective du temps de travail, au lieu d'une sortie individuelle de l'emploi ou du temps partiel imposé dont le néolibéralisme est friand, et par une transformation écologique du système productif.

Mais la société a le devoir de répondre aux urgences sociales. Donc, non au revenu universel, même « d'activité » façon Macron, mais oui à un revenu garanti au niveau du Smic à toute personne en recherche d'emploi ou en formation, dès l'âge de 18 ans, sous conditions de ressources, en remplacement du RSA et de la prime d'activité. Ce revenu garanti coûterait quelque 60 milliards d'euros par an (1), pas plus que le coût annuel des allègements de cotisations sociales sans aucun effet sur l'emploi et bien moins que la fraude et l'évasion fiscales ou que les niches fiscales.

## • **Une logique perverse par Catherine Mills, économiste,** **revue *Économie et Politique***



Le revenu universel ou de base est proposé par certains à gauche comme EELV et des députés socialiste proches de Benoît Hamon. Mais c'est aussi un projet ultralibéral, prôné notamment par l'économiste néoclassique américain Milton Friedman. On prétend allouer un revenu monétaire dans le cadre de la théorie des choix individuels. Ce revenu dit aussi d'existence serait octroyé à chacun sans conditions de ressources. Ce revenu monétaire, individuel et faible, s'opposerait aux services publics et au salaire minimum. En France, les plans libéraux visent l'éclatement de notre système de Sécurité sociale : un repli vers l'assistance avec un financement par l'impôt, un filet de Sécurité sociale limité avec un décrochage du financement par les cotisations d'employeurs, enfin la montée de l'assurance et de la capitalisation. Ils recherchent la réduction des dépenses publiques et sociales, des emplois publics, en liaison avec la baisse des prélèvements fiscaux et sociaux, principalement sur les entreprises. Les déclarations fluctuantes de Macron sur le revenu de base annoncent la

fusion de l'allocation-logement, RSA, aide sociale et prestations familiales. Il affirme, comme Sarkozy, mettre au centre la valeur travail pour stigmatiser la « désincitation au travail » des chômeurs « assistés » et des salariés « rigides ». Il se prononce pour un revenu sous conditions de ressources, ce qu'est d'ailleurs déjà le RSA, que nous voulons réformer et augmenter.

Quant aux « utopistes » qui envisagent un revenu inconditionnel sans conditions de ressources, comment laisser croire qu'on peut engager une autre répartition des revenus sans s'attaquer au type de production des richesses ? Ces projets, qui se veulent généreux, se heurtent à la question du financement et conduiraient de fait à un système peu ciblé sur la lutte contre le chômage et les injustices sociales. Le montant de ce revenu universel est d'ailleurs fixé à un niveau bas, en dessous du seuil du pauvreté et ne permettrait pas de l'éradiquer. Ces projets restent marqués par le dogme de la fin du travail et de l'impuissance à agir véritablement contre le chômage et la précarité. On « partagerait » des miettes et on serait contraints à économiser sur les autres prestations sociales.

Pour notre part, nous voulons construire l'éradication du chômage et de la précarité. Notre projet de sécurisation de l'emploi et de la formation, initié par Paul Boccard, avance le principe de continuité de droits et revenus relevés, articulé à la formation afin de viser une mobilité de progrès social, choisie. Il s'agirait aussi de créer un service public d'emploi et de formation avec affiliation automatique et universelle dès la fin de l'obligation scolaire, ouvrant un droit à un emploi ou à une formation rémunérée de bon niveau pour une insertion dans l'emploi qualifié.

Cela exige une réforme de progrès du système d'indemnisation du chômage et de la formation continue, au lieu de nouveaux reculs imposés par le Medef. Il faut mener la bagarre contre le coût du capital, en combattant l'obsession de la réduction du coût du travail et des « charges sociales » des entreprises, alors que c'est l'explosion des charges financières qui mine notre économie. Il faut abroger les lois Macron qui entraînent l'insécurité sociale et ouvrir une alternative véritable pour une sécurisation et un développement de l'emploi, de la formation et du revenu. C'est le sens de la proposition de loi déposée par André Chassaigne à l'Assemblée nationale.

Sécuriser l'attribution des ressources implique un nouveau type de production des richesses, il s'agirait de révolutionner les gestions des entreprises avec la conquête de nouveaux droits des salariés et des critères nouveaux de gestion. La lutte contre l'envolée des licenciements et des emplois précaires, la création d'emplois stables à plein-temps, qualifiés, correctement rémunérés, s'imposent. Il faut aussi une réforme juste et efficace socialement de la fiscalité et du financement de la Sécurité sociale. Nous défendons le principe révolutionnaire de la cotisation sociale, liée à l'entreprise où les salariés créent les richesses. Nous voulons promouvoir un nouveau crédit, jusqu'à la BCE au niveau européen, afin de financer un Fonds de développement social et écologique visant le développement des emplois, le progrès social et environnemental.

(1) Cf. le chiffrage Économistes atterrés et Fondation Copernic dans Faut-il un revenu universel ? coordonné par Jean-Marie Harribey et Christiane Marty (l'Atelier, 2017).